

La réglementation affectée à la parcelle

En amont de la réalisation de travaux ou de la constitution d'une demande d'urbanisme, il est indispensable de se renseigner sur la réglementation applicable.

Selon la localisation de votre parcelle, les règles opposables peuvent varier. Pour connaître le zonage et le règlement inhérent à votre terrain, il convient de vous rendre sur la carte interactive du PLUm :

<https://metropole.nantes.fr/plum>

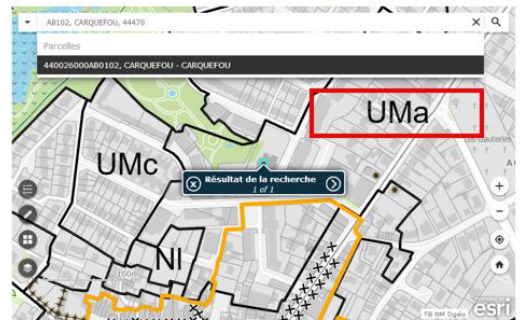
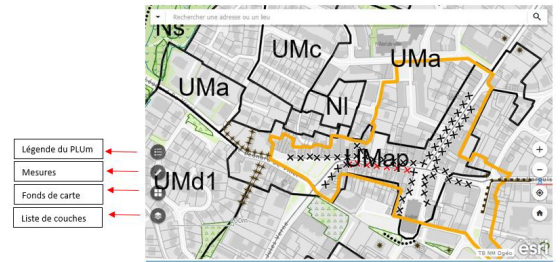
1) Effectuer une recherche par adresse postale en indiquant le numéro, le nom de la rue et la Commune. Il est également possible de procéder à une recherche en renseignant directement la référence cadastrale du terrain.

2) La cartographie vous indique le zonage attribué à la parcelle et les prescriptions graphiques règlementaires potentielles.

Le site <https://metropole.nantes.fr/plum> permet également de consulter les différentes pièces constitutives du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain. Il est donc possible de prendre connaissance du règlement écrit attribué à votre parcelle.

1) En cliquant sur la thématique « Règlement », vous pouvez prendre connaissance de l'intégralité du règlement écrit du PLUm. Si votre parcelle relève du zonage UMa, allez directement dans la partie intitulée « Règlement de zones ».

2) Vous pouvez alors étudier le règlement écrit selon l'article souhaité.



Consulter l'ensemble des pièces constitutives du PLUm

Choisissez un dossier :

Tout

Tout télécharger Tout déplier

9 Pièces administratives	100 100 Mo	Déplier
1 Rapport de présentation	10 10 Mo	Déplier
2 PADD		Déplier
3 Orientations d'Aménagement et de Programmation	10 10 Mo	Déplier
4 Règlement	10 10 Mo	Déplier
4-1 Règlement écrit	10 10 Mo	Déplier
4-1-1 Règlement		Déplier
Règlement		Déplier
4-1-2 Annexes du règlement		Déplier
4-2 Règlement graphique	10 10 Mo	Déplier

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	7
1 ^{re} PARTIE - DISPOSITIONS GÉNÉRALES	13
2 ^e PARTIE - RÈGLEMENT DE ZONES	53
3 ^e PARTIE - RÈGLES APPLICABLES AU PATRIMOINE	109
LISTE DES ANNEXES	213